

**DECISION du PRESIDENT
N° 2022/03**

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR), à la suite de l'étude pour l'élaboration d'un Plan de Déplacements Global sur le territoire en 2016, s'est engagé dans le lancement de plusieurs études complémentaires.

Mandaté par les quatre EPCI membres du PETR – la Communauté de Communes de la Vallée de Villé, la Communauté de Communes du Val d'Argent, la Communauté de Communes de Sélestat et la Communauté du Ried de Marckolsheim – il a lancé une consultation pour l'étude de la remise en exploitation de la ligne ferroviaire Sélestat – Bois l'Abbesse.

Le coût de cette étude se situe en deçà du seuil de 40 000€ HT ; elle a été lancée sous la forme d'un marché à procédure adaptée.

Douze entreprises ont été sollicitées par courriel en vue de remettre un devis. Deux d'entre elles ont répondu dans le délai imparti.

**Le Président du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural d'Alsace Centrale,
Monsieur Patrick BARBIER,**

- Vu le Code général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 5211-10,
- Vu le Code de la Commande Publique, notamment ses articles L.2122-1 et R.2122-8°
- Vu la délibération du Comité Syndical du 16 septembre 2020 donnant délégation au Président pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accord-cadre ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,
- Vu les crédits inscrits au budget primitif 2022,

Considérant

que l'offre de la société TRANSPORT TECHNOLOGIE CONSULT KARLSRUHE GmbH (TTK) est la mieux-disante aux termes de l'analyse des offres.

DECIDE :

Article 1^{er} : d'attribuer le marché à l'entreprise suivante :

TRANSPORT TECHNOLOGIE CONSULT KARLSRUHE GmbH (TTK), située Durlacher Allee 73, D-76131
KARLSRUHE

Pour un montant de 39 900 € hors taxes.

Article 2 : le Président et le Directeur Général des Services du PETR sont chargés de l'exécution de la
présence décision dont il sera rendu compte lors du prochain Comité Syndical.

Le Président du PETR,



Patrick BARBIER



Dossier suivi par Marianne Daval

☎ 03 88 92 19 44

✉ marianne.daval@petr-selestat.fr

Arnaud LEGER

Trans-missions

227 boulevard Raspail

75014 Paris

Objet : Etude exploratoire pour la remise en exploitation de la ligne ferroviaire Sélestat-Bois l'Abbesse

Monsieur Léger,

Vous avez bien voulu me faire parvenir votre meilleure offre dans le cadre de la consultation lancée par le PETR Sélestat Alsace Centrale citée en objet.

Au vu du rapport d'analyse des offres, le Président du PETR Sélestat Alsace Centrale a retenu, par décision, la proposition de la société Transport Technologie Consult Karlsruhe GmbH (TTK) pour un montant de 39 900€ HT.

J'ai le regret de vous informer que votre offre, classée à l'issue de l'analyse en 2^e position, n'a pu être retenue.

Je vous remercie néanmoins de votre participation à cette consultation et vous prie d'agréer, Monsieur Léger, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président du PETR



Patrick BARBIER

